

# Journal Suisse de la Pêche



Schweizerischer Fischerei-Verband SFV  
Fédération Suisse de Pêche FSP  
Federaziun Svizra da Pestga  
Federazione Svizzera di Pesca

## De bons signaux de la politique

### Berne: actualités politiques de la pêche

**Durant les dernières semaines la Fédération Suisse de Pêche a observé avec curiosité de nombreux dossiers en lien avec les décisions du Parlement et de ses commissions. Les signaux sont réjouissants voire même encourageants. Mais la récolte n'est pas encore engrangée!**

#### Petites centrales hydro électriques

Comme évoqué dans le Journal Suisse de la Pêche d'avril 2016, au sujet du débat sur la stratégie énergétique 2050, le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une limite minimum de production de 1 Mégawatt pour les microcentrales hydroélectriques. Le Conseil national est ainsi allé au delà de la proposition du Conseil fédéral qui avait en revanche demandé une limite située à seulement 300 KW. Entretemps le dossier de la stratégie énergétique 2050 a été traité par la commission de

l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats. A ce moment là, la majorité de cette commission ne voulait rien savoir de la position du Conseil national. La majorité s'en est tenue à la limite de 300 KW comme condition préalable à l'octroi de la rétribution à prix coûtant (RPC). Cependant une minorité a voulu se rallier à la position du Conseil national. C'est pourquoi le thème sera à nouveau discuté au sein du Conseil des Etats. La Fédération Suisse de Pêche s'est adressée aux Conseillers aux Etats afin de leur montrer les avantages d'une limite minimum de 1 Mégawatt. Le président central de la FSP Roberto Zanetti a prié les fédérations cantonales de faire parvenir sympathiquement cette position auprès de leurs propres Conseillers aux Etats.

#### Débits résiduels

Heureusement, la motion du Conseiller national Hans Killer (UDC, AG) adressée

à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats avait peu de chances d'aboutir. Killer voulait augmenter la compétence des cantons sur la mise en œuvre de l'assainissement des débits résiduels car la perte de production pour la plupart des centrales hydroélectriques était trop grande. Hélas, et de manière complètement étonnante car contraire au concept de la législation sur la protection des eaux, le Conseil national a accepté la motion. Mais au sein du Conseil des Etats il n'a pas été nécessaire d'en arriver là. La commission CEATE-E de la chambre haute a proposé de rejeter la motion par 6 voix à 0 et 6 abstentions. Cette position était fondée sur le fait que de nombreux cantons avaient déjà mis en œuvre les assainissements exigés par la Loi sur la protection des eaux et qu'il était déloyal et injuste de modifier les règles «en cours de partie». Il reste à espérer que le Conseil des Etats se ralliera à cette position lors de la session d'été.

#### Biodiversité

Lors des délibérations relatives au programme de législation, la stratégie pour la biodiversité a été conservée malgré la proposition de suppression du programme de législation de la part de la commission compétente du Conseil national. La requête en question a été atteinte de manière réjouissante de la part du Parlement dans sa nouvelle composition (!) par 100 voix contre 70. Ce dossier doit maintenant franchir le même obstacle au Conseil des Etats.



Photo: Wikipedia, David Gubler

**La Fédération Suisse de Pêche s'engage dans la politique fédérale pour la protection des eaux et des poissons.**

Kurt Bischof

# Le poisson de l'année fascine

## Journées pratiques à Berne, dans le Jura et en Engadine

L'ombre commun, «Poisson de l'année 2016» intéresse et fascine les pêcheuses et les pêcheurs. Cela s'est vérifié lors des journées pratiques bien fréquentées à Rubigen (Berne), dans le Jura et sur l'Inn en Engadine où les trois événements ont affiché complet. Les ateliers ont été organisés et dirigés par le Bureau suisse de conseils pour la pêche (FIBER), en collaboration avec la Fédération Suisse de Pêche et les organisations locales. Sur les trois lieux, le programme était constitué d'un bon mélange entre théorie (conférences) et pratique (observations au bord de l'eau).



Bi. Ombres communs – c'est ainsi qu'on veut les voir !



Des habitats fascinants au bord et dans l'eau.



La théorie pour ensuite comprendre la pratique.



Observer et reconnaître



La nature comme maîtresse d'école.

### Agenda FSP

11.6.2016

Assemblée des délégués FSP  
Genève

26.11.2016

Conférence des présidents FSP  
Schaffhouse

### Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP  
Rédaction/production: Kurt Bischof  
Case postale 141, 6281 Hochdorf  
kurt.bischof@bischofmeier.ch  
Téléphone 041 914 70 10  
Fax 041 914 70 11



[www.sfv-fsp.ch](http://www.sfv-fsp.ch)